

## ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZAC ROUGEMER II

### LE PROJET

|               |                              |
|---------------|------------------------------|
| CLIENT >      | SYNDICAT DU LAC DU DER (51)  |
| LIEU >        | GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT       |
| DURÉE >       | 2009 - 2014                  |
| PARTENAIRES > | SCET<br>Interscène<br>Berest |

Le lac du Der a été mis en eau en 1974, et depuis, les activités de fréquentation touristiques et de loisirs se sont développées sur ses rives.

Le lac du Der présente une richesse écologique importante, elle est notamment un point d'arrêt important lors de la migration de la grue cendrée mais aussi pour tous les oiseaux aquatiques et de milieux humides. Son classement en NATURA 2000 permet en partie de protéger sa fonction écologique.

Le syndicat du Der a pour mission l'aménagement et la promotion du lac du Der. Dans ce cadre, le syndicat a mis en place une station nautique de plus de 70 ha sur la commune de Giffaumont regroupant des hébergements, des équipements sportifs et commerciaux.

Le syndicat souhaite renforcer cette station nautique en implantant un casino, des nouvelles capacités d'hébergement et de loisirs sur un nouveau périmètre de 70 ha environ.

Le syndicat a confié au groupement la définition du projet de la future ZAC jusqu'à la passation des marchés des aménageurs. La qualité environnementales est très importante pour le syndicat puisque le levier majeur de l'attractivité du territoire.

### LES POINTS REMARQUABLES

- Forts enjeux écologiques
- **Elaboration d'un scénario respectant le contexte écologique et s'appuyant sur ce dernier pour valoriser l'aménagement**
- **Principales thématiques abordées ayant fait l'objet de proposition d'aménagement :**
  - > Protection et valorisation des milieux naturels et du paysage ;
  - > Réflexion sur le développement touristique et le réaménagement de la station nautique;
  - > Gestion de l'eau avec des techniques alternatives et permettant de créer des milieux humides.

### NOS PRESTATIONS

- **Expertise environnementale :**
  - > AEU : diagnostic et définition des principes environnementaux ; Travail collaboratif avec l'urbaniste-paysagiste pour réaliser un projet à haute valeur environnementale. Réunion avec les associations (LPO) et les Services de l'Etat pour valider les orientations du projet.
  - > Réalisation des études réglementaires : études d'impact et dossier loi sur l'eau ;
  - > Rédaction des clauses environnementales dans les cahiers de prescriptions (aménagement et bâtiments).
  - > Validation des pièces de la maîtrise d'œuvre
  - > Suivi de travaux.



Photographie du site et orientations du projet



Grues cendrées en vol



Des risques d'inondation



Une réflexion sur la gestion des eaux